



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3LP120002654

Dénomination nationale : Santé

Spécialité : Dosimétrie et radioprotection médicale

Présentation de la spécialité

Cette spécialité, ouverte en 2006, est proposée en apprentissage à l'UFR des Sciences en associant la Faculté de médecine et le centre A. Lacassagne (centre de lutte contre le cancer). Les objectifs clairement décrits sont de mettre en œuvre des formations de dosimétrie et radioprotection. Il s'agit pour les titulaires de la licence professionnelle d'assurer la maintenance légère des dispositifs médicaux, le contrôle qualité, la gestion et transmission des informations diagnostiques et thérapeutiques. Les aspects professionnalisants sont particulièrement mis en valeur et une certification professionnelle est obtenue en parallèle à la licence professionnelle « Personne compétente en radioprotection » (PCR).

La licence professionnelle est accessible aux étudiants issus de deuxième année (L2) de physique, de chimie, d'informatique, de mathématiques ou de sciences de la vie et de la santé, ainsi qu'aux DUT « Electronique », « Informatique » et « Mesures physiques ». Il n'existe pas de parcours en amont mais un dispositif de formation introductive disponible sous forme d'unités d'enseignements libres. Ce diplôme, en répondant aux besoins des hôpitaux et des centres de radiothérapie, est le seul proposé en région Provence-Alpes-Côte d'azur parmi les deux formations en France et s'intègre parfaitement à l'offre de formation de l'université.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	15
Taux de réussite	100 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	2 % / 15 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	7 % / 15 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	74 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans) (enquête interne à 6 mois)	90 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

C'est une formation en apprentissage répondant à un besoin réel lié à l'évolution rapide de la spécialité et à la mobilisation nationale autour du plan « Cancer ». Le succès de la formation et sa forte professionnalisation sont des atouts auxquels s'ajoute un excellent taux d'insertion immédiate, confirmant la pertinence de la licence professionnelle. Elle est placée sous la responsabilité d'un maître de conférences en électronique assisté de deux co-responsables dans les domaines médical et de la radioprotection. L'appui d'un conseil pédagogique et d'un conseil de perfectionnement, dont les objectifs différents sont bien cadrés, facilite le pilotage et la vision stratégique prospective indispensable à l'évolution de cette formation.

Un ensemble de partenaires professionnels tels que les sociétés de développement et de contrôle des installations de radiothérapie, des agences et des instituts de recherche, des centres de radiothérapie soulignent une qualité et une diversité de liens avec le monde professionnel. Leur contribution est une dimension majeure dans le fonctionnement de la spécialité, tant dans le domaine pédagogique que dans le domaine du développement de la licence professionnelle. Les effectifs d'origines différentes mais dans des proportions comparables, DUT, BTS, L2 voire L3 ou M1 ou diplôme d'Etat de moniteur-éducateur (DEME) sont, pour la majeure partie d'entre eux, inscrits en apprentissage, quelques-uns en formation continue. L'insertion professionnelle est très satisfaisante, plus de 90 % à six mois associée à un très faible taux de poursuite d'études (7 %).

- Points forts :
 - Des taux de réussite et d'insertion excellents.
 - Un pilotage rigoureux et efficace.
 - Une formation hautement qualifiante.
- Point faible :
 - Peu d'enseignants-chercheurs de la composante partenaire.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il est recommandé de traduire les soutiens professionnels par des conventions destinées à rendre institutionnel ce partenariat. L'établissement doit poursuivre ses efforts vers la composante partenaire afin d'optimiser la part relative des enseignements pris en charge par les enseignants-chercheurs mobilisés autour des thématiques de recherche d'actualité. Encourager l'approche pédagogique en petit groupe et favoriser une approche pédagogique par travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP) en limitant les cours magistraux.